Écrit par Onxeo

Vendredi, 14 Décembre 2018 13:35 - Mis à jour Vendredi, 14 Décembre 2018 13:57

```
Paris (France), le 13 décembre 2018 - 19h00 CET - Onxeo S.A. (Euronext Paris, NASDAQ
Copenhague
                                                                           : ONXEO), ci-ap
rès «
Onxeo
» ou «
la Société
»,
société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de
médicaments innovants en oncologie ciblant les mécanismes de réponse aux dommages de l
ADN tumoral (DDR) pour lutter contre les cancers
rares ou
résistants,
annonc
е
la décision
rendue par la Cour d
appel de Paris dans le litige
ayant débuté en 2009 et opposant la société Onxeo aux sociétés SpePharm et SpeBio B.V,
une filiale commune dirigée par SpePharm et dédiée à l'exploitation de Loramyc
en Europe.
```

Pour rappel, la société Onxeo (anciennement BioAlliance Pharma) reprochait à ces deux sociétés d'avoir violé leurs obligations contractuelles, entrainant un retard dans la promotion et les ventes de Loramyc ®, ce qui a con traint la société Onxeo à résilier son partenariat avec ces deux sociétés en 2009 et à initier

une procédure contentieuse.

La Cour d'appel de Paris a confirmé la décision de première instance du Tribunal de

```
Écrit par Onxeo
```

Vendredi, 14 Décembre 2018 13:35 - Mis à jour Vendredi, 14 Décembre 2018 13:57

```
commerce de Paris du 17 octobre 2017 et a ordonné à Onxeo de payer à SpeBio B.V. la
                                                       'environ 2,75 millions d'euros pour rép
somme supplémentaire d
aration du préjudice subi au titre des co
ts engagés et de la perte de chance
La Cour a
en
revanche annulé la condamnation de 50
000 euros qu
Onxeo avait
dû
payer à SpePharm B.V.
à titre de dommages et intérêts.
Onxeo détient 50% du capital de SpeBio B.V.
et devrait être en mesure de
recouvrer I
а
moitié
des actifs financiers de la joint-venture,
ce qui représenter
ait
un montant d
environ 5 milli
ons
d
euros.
Onxeo examine toutes les voies de recours et de négociation possibles. L'impact net sur la
trésorerie d
Onxeo devra être recalculé précisément
àΙ
issue de cet
te
étape
```

Écrit par Onxeo

Vendredi, 14 Décembre 2018 13:35 - Mis à jour Vendredi, 14 Décembre 2018 13:57

# À propos de Loramyc®

Loramyc® (également connu sous le nom d'Oravig® aux États-Unis et en Chine, et d'Oravi® au Japon) est un comprimé buccal muco-adhésif (technologie Lauriad

(R)

) contenant du miconazole,

conçu pour

traiter

la candidose oropharyngée chez les patients atteints de cancer des voies aérodige stives supérieures ou du SIDA.

Le produit a été

cédé

à Vectans Pharma en juillet

2017

•

# À propos d'Onxeo

Onxeo (Euronext Paris, NASDAQ Copenhagen : ONXEO) est une société de biotechnologie au stade clinique qui développe de nouveaux médicaments contre le cancer en ciblant les fonctions de l'ADN tumoral par des mécanismes d'action uniques dans le domaine très recherché de la réponse aux dommages de l'ADN (DDR). La Société se concentre sur le développement de composés novateurs first-in-class ou disruptifs (internes, acquis ou sous licence) depuis la recherche translationnelle jusqu

à la preuve de concept clinique chez l

homme, un point d'inflexion créateur de valeur et attrayant pour de potentiels partenaires.

Onxeo développe AsiDNA™, un inhibiteur de la réponse aux dommages de l'ADN tumoral first-in-class et très différencié, basé sur un mécanisme original de leurre et d

```
Écrit par Onxeo
```

Vendredi, 14 Décembre 2018 13:35 - Mis à jour Vendredi, 14 Décembre 2018 13:57

agoniste agissant en amont de multiples voies de DDR. Les études translationnelles ont mis en évidence des propriétés singulières d

#### **AsiDNA**

TM

, notamment sa capacité à s

opposer et même à inverser la résistance des tumeurs aux inhibiteurs PARP quel que soit le statut de mutation génétique. AsiDNA

a aussi montré une forte synergie avec d

autres agents endommageant I

ADN tumoral comme la chimiothérapie et les inhibiteurs de PARP.

## **AsiDNA**

ТМ

est actuellement en cours d

évaluation pour l

administration systémique (IV) dans les tumeurs solides avancées dans I

étude de phase

I DRIIV-1 (

DNA

Repair

Inhibitor

administered

IntraVenously

).

AsiDNA™ représente le premier composé issu de platON™, la plateforme d'oligonucléotides leurres de la Société, dédiée à la génération de nouveaux composés innovants destinés à enrichir le portefeuille de produits d

Onxeo.

Le portefeuille d'Onxeo comprend également belinostat, un inhibiteur d'HDAC (épigénétique). Belinostat dispose déjà d

4/5

### Onxeo annonce la décision de la Cour d'appel de Paris dans le procès contre SpeBio/SpePharm

Écrit par Onxeo

Vendredi, 14 Décembre 2018 13:35 - Mis à jour Vendredi, 14 Décembre 2018 13:57

une approbation conditionnelle de la FDA pour le traitement de 2 ème

ligne des patients atteints de lymphome à cellules T périphériques et est commercialisé aux É

tats-Unis dans cette indication par Spectrum Pharmaceuticals, partenaire d

Onxeo, sous le nom Beleodaq ®

.

Pour plus d'informations, visitez www.onxeo.com.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Onxeo et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Onxeo diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Onxeo émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Onxeo et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section 5.5.1.4 « Facteurs de Risque » du document de référence 2017 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2018 sous le numéro D.18-0389, qui est disponible sur les sites Internet de l

(www.amf-france.org) et de la Société ( www.onxeo.com ).